

[00:00:01 Le logo de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) apparaît à l'écran.]

[00:00:07 Kara Beckles apparaît dans une fenêtre de clavardage vidéo.]

**Kara Beckles, Bureau du Conseil privé :** Bonjour et bienvenue à nouveau à la *Conférence sur les données 2022 : Valoriser les données et leur interprétation pour servir la population canadienne*. Nous espérons que vous avez apprécié la séance simultanée de l'après-midi. Pour ma part, j'ai tiré des enseignements utiles des séances précédentes et nous en reparlerons à la fin de cette activité. À titre de rappel, vous pouvez poser vos questions au moyen de cette interface de webdiffusion. Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton de participation dans le coin supérieur droit de votre écran et à saisir vos questions à mesure qu'elles vous viennent à l'esprit. Nous ne répondrons peut-être pas à toutes vos questions, mais nous essaierons d'en aborder le plus grand nombre possible.

Nous passons maintenant à une discussion informelle et nous invitons Vidya Shankarnarayan, sous-ministre adjointe à Agriculture et Agroalimentaire Canada, à présenter nos prochains invités, Catherine Luelo, dirigeante principale de l'information (DPI) du Canada au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), et Stephen Burt, nouvellement nommé dirigeant principal des données (DPD) du Canada, également au Secrétariat du Conseil du Trésor. Nous sommes impatients d'entendre ce qu'ils ont à dire. Vidya, vous avez la parole.

[00:01:06 Quatre autres panélistes se joignent à la discussion.]

**Vidya Shankarnarayan, Agriculture et Agroalimentaire Canada :** Bonjour à tous. Et merci beaucoup, Kara. Donc, je suis Vidya Shankarnarayan et je voudrais commencer par prononcer une reconnaissance des terres. Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin, ici, dans la région de la capitale nationale de notre pays. Et je dois dire que j'ai compté les heures et les minutes jusqu'à cette séance, parce que je suis absolument ravie de participer à cette causerie avec la DPI du Canada, Catherine Luelo, et c'est un plaisir pour moi de présenter Catherine. Et oui, elle amène avec elle un invité surprise, Stephen Burt. Mais pour commencer, Catherine, j'aimerais vous inviter à faire vos remarques préliminaires.

**Catherine Luelo, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Merci, Vidya, et merci beaucoup de m'offrir cette occasion. C'est l'une des premières occasions que j'ai de discuter avec les membres de la communauté des données. J'en suis presque à sept mois d'expérience au sein du gouvernement. Je pourrai bientôt parler de mon ancienneté en années. Je pense donc que j'ai passé sept douzièmes de l'année au gouvernement, et quelle aventure cela a été! Et je suis très enthousiaste aujourd'hui à l'idée de vous parler un peu de certaines des aspirations, des aspirations pratiques, que nous avons au sein du SCT pour l'ensemble du gouvernement en ce qui concerne le numérique et les données.

Comme Vidya l'a noté, un invité spécial m'accompagne aujourd'hui, donc le moment est parfait. Nous ne l'avions pas prévu, et si nous avons essayé de le faire, nous n'aurions pas pu le planifier mieux que la façon dont les choses se sont déroulées. Je suis donc en compagnie de Stephen Burt aujourd'hui. Stephen a gracieusement accepté le poste de dirigeant principal des données du Canada, au sein de mon équipe de cadres supérieurs du Conseil du Trésor. Nous en sommes aux dernières étapes de la constitution de cette équipe. Et je suis très enthousiaste pour plusieurs raisons. D'abord, pour Stephen en tant que personne, et je lui donnerai peut-être un moment pour se présenter ici dans un instant en ce qui a trait à son expérience, mais surtout pour le message que cela envoie dans toute la ville concernant l'importance des données, non seulement en ce qui concerne les activités du gouvernement, mais, de façon plus générale, en tant qu'atout pour le Canada.

La capacité à créer ce type de poste, à définir l'orientation du gouvernement, est, je crois, un signe de reconnaissance très visible et tangible de tout le travail accompli par cette communauté. Et vous nous avez donné un excellent point de départ pour commencer ce travail. Nous ne partons pas de la ligne de départ. Nous commençons une course qui est déjà bien menée par beaucoup d'entre vous qui participent à cet appel. Donc, Vidya, j'aimerais laisser la parole à Stephen pour qu'il se présente un peu, puis nous pourrions commencer.

**Stephen Burt, Défense nationale et Forces armées canadiennes :** Merci, Catherine, et bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Stephen Burt. Comme cela a été dit, je suis heureux de participer aujourd'hui à cette séance en tant qu'invité spécial. L'annonce a été faite cette semaine et je suis très, très heureux de me joindre à Catherine et à l'équipe du Secrétariat du Conseil du Trésor au sein du Bureau du dirigeant principal de l'information (BDPI), au nouveau poste de dirigeant principal des données du gouvernement. Donc, je suis... simplement pour me présenter, mon expérience au sein du gouvernement se compte en années. J'ai environ 26 ans d'expérience, principalement dans le domaine de la sécurité nationale et de la défense, où j'ai travaillé dans le domaine du renseignement et occupé différentes fonctions stratégiques et opérationnelles.

Mais au cours des quatre dernières années, j'ai été sous-ministre adjoint (SMA) responsable des données de l'innovation et de l'analytique au ministère de la Défense nationale, où j'ai mis en place de nouvelles pratiques en matière de données. J'ai donc eu le plaisir, il y a deux ans, peut-être trois maintenant, d'organiser conjointement cette conférence avec l'École de la fonction publique du Canada, lors de la dernière édition à avoir été tenue en personne avant la pandémie. Et je suis vraiment, vraiment heureux de me joindre à vous aujourd'hui.

Je pense que les DPD de l'ensemble du gouvernement du Canada forment une communauté dynamique. J'ai assisté à la séance précédente réunissant un certain

nombre de DPD, Sandy, Ima... Oh, ça m'échappe maintenant. Chris était là et il y avait quelqu'un d'autre dont le nom m'échappe. Je vais devoir m'excuser plus tard. Mais il y a un certain nombre de personnes qui sont dans ce domaine depuis bien plus longtemps, qui ont participé à toutes ces conférences sur les données. Et bien que je n'aie pas eu ce plaisir, je suis très heureux d'être ici aujourd'hui et de pouvoir ajouter ce que... Shaifa, c'était son nom, bien sûr. Merci pour cela. Donc je disais, je suis heureux de pouvoir apporter la petite expertise que j'ai à l'équipe du BDPI-SCT. Donc, merci Catherine. Merci Vidya.

**Vidya Shankarnarayan** : Excellent. Merci Catherine et Stephen et bienvenue de nouveau. Donc c'est... On a quelques questions à vous poser et après ça, on aurait peut-être 15 minutes pour prendre des questions de nos participants. Donc c'est... J'aimerais souligner qu'on a l'interprétation simultanée, par téléconférence et par CART Services aussi. Je vous rappelle amicalement que nous disposons d'un service d'interprétation simultanée par téléconférence ainsi que par services de traduction assistée des communications par sous-titrage en temps réel (CART). Nous allons donc commencer et je suis très enthousiaste à l'idée de formuler quelques questions clés pour lancer la conversation. Donc, la première est intéressante. Stephen travaille au gouvernement depuis 26 ans. Pour ma part, c'est environ 20 ans, et Catherine a parlé de sept mois.

La première question porte sur la gouvernance, un mot que je n'avais jamais entendu avant d'être au gouvernement. C'était peut-être au tout début de ma carrière, quand j'étais chez Nortel. Voyons donc comment nous allons aborder la première question sur la gouvernance. Lorsque les gouvernements sont contraints de faire plus avec moins, quelles pratiques de gouvernance doivent être renforcées ou mises en œuvre et auxquelles doit-on accorder la priorité afin d'optimiser les processus numériques afin d'assurer la prestation de services et de programmes aux Canadiens? Alors, Catherine.

**Catherine Luelo** : D'accord.

**Vidya Shankarnarayan** : Et si je vous cétais la parole?

**Catherine Luelo** : Eh bien, tout d'abord, ça m'a rendue triste de réaliser que je suis la dirigeante la moins expérimentée qui participe à l'appel d'aujourd'hui et que je suis probablement la moins outillée pour répondre à la question. Merci de l'avoir souligné au moment de poser la première question. Oui. Donc, cela dépend probablement plus du moment où vous avez commencé votre carrière au sein du gouvernement. La gouvernance est quelque chose que je connais assez bien du fait de l'environnement dans lequel j'ai évolué dans le secteur privé. Et pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas mon parcours, j'ai travaillé dans le secteur des télécommunications, j'ai passé un certain temps dans le secteur de l'énergie et des pipelines, et j'ai travaillé pour les deux compagnies aériennes canadiennes, mon dernier emploi ayant été chez Air Canada au moment où nous avons été frappés par la pandémie de COVID-19. Et si vous voulez parler d'une occasion de faire preuve de leadership qui s'est transformée

en catastrophe, c'était exactement ça. Une partie incroyablement utile de ma carrière a été de travailler au sein d'une organisation qui a été mise à genoux du jour au lendemain et de gérer le licenciement de 20 000 employés sur une période de six semaines, de clouer des avions au sol, et simplement l'angoisse de travailleur dans cette industrie pendant la pandémie de COVID-19 pourrait éventuellement être le sujet d'une autre causerie sur le leadership et les périodes difficiles.

Et la question, Vidya, est toujours la même, qu'est-ce qu'un niveau de gouvernance suffisant et quels sont les bons paramètres pour encadrer la gouvernance? Alors, laissez-moi peut-être vous parler un peu de mes premières observations. Nous faisons énormément de gestion ici. En fait, nous exerçons la gouvernance d'une manière qui entraîne parfois des risques en matière de prestation. C'est donc un sujet dont je parle beaucoup, à la fois au Conseil du Trésor et assurément au Comité principal des sous-ministres, qui est le comité principal de surveillance des services qui régit les grands programmes du gouvernement, la nouvelle génération des services de paie, la modernisation de la frontière ou de l'immigration et la modernisation du versement des prestations d'EDSC, la modernisation du versement des prestations à Emploi et Développement social Canada. Ce sont de très grands projets.

Le CPPG-SM (Comité des priorités et de la planification du gouvernement des sous-ministres), qui est le comité chargé des priorités et de la planification, est un autre comité dont je fais partie en tant que sous-ministre. Et ce sont deux comités principaux de gouvernance fondamentaux qui abordent les travaux qui touchent aux technologies. Bon, je sais qu'il y a une structure de gouvernance au niveau de votre ministère, il y a des structures de gouvernance dans d'autres parties de l'organisation. Pour moi, l'astuce en ce qui concerne la gouvernance est de s'assurer qu'elle sert bien la cause, qu'elle est juste assez envahissante pour que vous vous posiez des questions que vous ne vous poseriez peut-être pas par vous-même, mais qu'elle est finalement utile pour remplir le mandat de fournir quelque chose. Et donc, ce qui me dérange, du point de vue de la gouvernance, c'est quand ça devient une question de présentations et de diapositives. Selon moi, la gouvernance est utile lorsque l'on mène des discussions pertinentes sur les politiques, les processus, les risques, les éléments qui sont en place et qui rendent quelque chose difficile à réaliser.

En ce qui concerne l'établissement de l'ordre de priorité des travaux, nous avons un défi à relever. Je constate que nous n'avons jamais été confrontés à une idée qui ne nous plaisait pas. En passant, Air Canada, Enbridge, TELUS, WestJet, la toile de fond que je viens de décrire est exactement la même pour toutes les entreprises pour lesquelles j'ai travaillé. Nous n'avons pas le monopole des difficultés à établir les priorités dans notre travail. C'est pourtant, selon moi, l'ingrédient secret. Si nous ne donnons pas la priorité aux choses que nous réussissons, nous ne donnons la priorité à rien. Cela signifie que nous faisons tout progresser graduellement, d'un centimètre à la fois, et que nous ne faisons pas progresser certains dossiers autant qu'il le faudrait. C'est donc à peu près la façon dont le travail se fait.

Parlons de choses comme les comités d'examen de l'architecture d'entreprise et de certaines des normes et des politiques dont nous sommes responsables au sein du Conseil du Trésor, par exemple. Il s'agit de mécanismes visant à garantir que, dans le cadre de l'exécution d'un vaste portefeuille de projets complexes – nous gérons environ 8 000 applications de systèmes dans l'ensemble du gouvernement, ce qui est peut-être un peu sous-estimé, et 500 centres de données. La portée et l'ampleur de ce que nous faisons sont énormes. Il faut éviter de s'écarter et de partir dans 146 directions différentes, ce qui rend les choses difficiles si l'on n'a pas mis en place des pratiques de gouvernance qui nous ramènent sur le droit chemin. Et dans le domaine des données, c'est très évident.

Donc, selon moi, l'une des choses, plusieurs choses me viennent à l'esprit, accorder la priorité aux bonnes activités, avoir des pratiques de gouvernance qui sont fonctionnelles et utiles. Deuxièmement, il faut s'assurer que les instruments de politique dont nous disposons – et vous m'entendrez parler de politique et de rendement ensemble – sont utiles pour contribuer à nous amener à une vision en tant qu'organisation pour chacun des aspects, tout en reconnaissant que dans une organisation de la taille, de l'importance et de la complexité de la nôtre, on ne peut pas forcer tout le monde à suivre une voie axée sur l'organisation ou cela va ralentir tout le monde.

Quels sont donc les moyens qui nous permettent de regrouper les choses, tout en faisant progresser les travaux au sein du gouvernement? Et c'est là tout l'art de ce que nous faisons en tant que DPD, DPI et DPT (dirigeant principal de la technologie), soit savoir quand arrêter les choses et quand dire : « Bon, pas exactement, mais nous allons revenir à cet aspect en cours de route, parce que ces travaux doivent progresser. » Stephen, si tu as d'autres commentaires à ajouter sur le sujet.

**Stephen Burt :** Je pense que c'était une excellente réponse. J'ajouterais peut-être deux petites choses à cela, l'une sur la gouvernance et l'autre sur les réductions qui découlent des temps difficiles auxquels vous faisiez référence dans la question, Vidya. Pour ce qui est de la gouvernance, je pense qu'il faut faire attention. Beaucoup de personnes participent à la gouvernance, où nous voulons que les gens se sentent inclus dans le processus décisionnel, et une grande partie de cela est hiérarchique. Nous devons nous assurer que nous privilégions, en matière de gouvernance, les personnes qui sont les mieux placées pour prendre les décisions. Et surtout, je pense que du point de vue d'un organisme central, cela signifie avoir une structure de gouvernance qui est peut-être moins hiérarchique et plus axée sur les ensembles de responsabilités.

Je crois que nous l'avons assez bien fait avec les DPF (dirigeants principaux des finances) et les DPI, où nous avons reconnu qu'il y a un ensemble de responsabilités non hiérarchiques qui se rattachent à la fonction de DPI et que le niveau d'embauche

dans la hiérarchie peut changer en fonction de la taille de l'organisation. C'est aussi ce que nous constatons pour les dirigeants principaux des données. Et nous devons trouver un moyen de nous assurer que nous ne nous rabattons pas sur la prise de décision au niveau du SMA/DG (sous-ministre adjoint/directeur général) et des directeurs lorsque nous devons regrouper ces responsabilités, indépendamment de cet aspect hiérarchique, afin de faire progresser les travaux.

L'autre chose que j'ajouterais en ce qui concerne les périodes difficiles, c'est que l'une des leçons que j'ai apprises de mes collègues militaires au fil des ans est que lorsque les temps sont durs et que vous devez faire des compressions, il faut privilégier l'avenir. Vous devez prendre des décisions et investir dans des projets qui porteront leurs fruits dans deux, trois ou cinq ans. Et si cela signifie que vous devez consacrer plus d'efforts aujourd'hui à ce que vous essayez de réaliser, vous devez le faire, c'est généralement la bonne décision à prendre. Et je pense que dans le domaine de la technologie et des données, cela revient à choisir entre les capacités futures et le soutien en service. Mais c'est un domaine où la décision est difficile parce que vous ne pouvez pas non plus abandonner les choses. Mais chaque fois que vous pouvez privilégier l'avenir, je vous dirais de le faire.

#### **[00:16:07 La fenêtre de Catherine se brouille, la rendant légèrement floue.]**

**Catherine Luelo** : Oui. Vidya, je vais juste, je vais rebondir là-dessus. Nous allons faire une vraie causerie au coin du feu. On va juste y aller de façon aléatoire, et ma caméra vient de perdre sa mise au point. En fait, je crois que ce sont les techniciens qui ont mis un filtre élégant sur mon appareil. Bon, voilà, ça semble réglé.

#### **[00:16:20 Sa fenêtre retrouve sa netteté.]**

Nous dépensons beaucoup d'argent au sein du gouvernement dans la technologie et les données. Et je pense qu'une partie de ce à quoi nous devons commencer à réfléchir est l'efficacité de ces dépenses. Je vais vous donner un exemple très simple. Lorsque les gouvernements ont été contraints de faire plus avec moins, nous avons simplement demandé : « Donnez-nous tous les projets sur lesquels vous travaillez. » Et nous en avons reçu 47 sur 4 000 qui étaient presque identiques.

Et il n'y a pas d'échanges du genre « Tu fais ceci, je fais cela », et c'est l'un des rôles directeurs que les organismes centraux doivent assumer davantage. Encore une fois, on en revient à ce tiraillement : où allons-nous en tant qu'organisation, et où allons-nous seuls? Mais si nous le faisons seuls, faisons-le en sachant que nous avons fait ce choix délibérément, et non pas parce que c'est plus facile quand on veut l'accomplir seul. Et les données sont, je pense, un domaine riche en objectifs qui nous permet de réfléchir à la façon dont nous pouvons mettre en place une capacité en matière de données pour le gouvernement d'une manière qui tient vraiment compte de la façon dont les Canadiens interagissent avec nous. Et ils ne se soucient pas de savoir si nous sommes EDSC ou l'ARC (Agence de revenu du Canada), ou s'ils cherchent quelque

chose au sujet d'une organisation, s'ils sont admissibles à un programme ou non. Ils se disent que nous sommes le gouvernement du Canada.

Et le fait est que nous avons, je pense, une quarantaine de portails gouvernementaux avec ouverture de session qui créent un tas de risques, non seulement sur le plan de l'expérience de service, mais aussi sur le plan de la sécurité, si l'on en juge par tout ce qu'on peut lire dans les journaux. Je pense que le moment est le bon, où l'on peut dire, c'est notre moment, les données représentent un atout. Et je crois certainement que c'est le cas dans le secteur privé. Et je ne veux pas dire dans un contexte commercial, je veux dire, en ce qui concerne la façon dont nous servons réellement les Canadiens. Il s'agit d'un atout incroyablement puissant. Dépensons-nous assez d'argent dans ce domaine? Mon ancien PDG (président-directeur général) avait l'habitude de dire : « Quel montant est un montant suffisant? »

Nous dépensons beaucoup d'argent dans ce domaine et la discipline qui consiste à dire, pour répondre à la remarque de Stephen, que nous allons faire ceci en premier et que nous allons attendre pour cela, c'est vraiment le travail qui nous attend en tant qu'organisation en ce moment, c'est de le déterminer. Et les projets de certaines personnes progresseront, alors que d'autres personnes devront dire : « Mon travail ne peut pas aller de l'avant, mais je vais contribuer à faire en sorte que ce projet aille plus vite, parce que c'est la bonne priorité pour l'ensemble du gouvernement et pour les Canadiens. »

**Vidya Shankarnarayan** : Waouh. Merci à vous deux. Et je dois dire, Catherine, que je vous ai entendue parler à plusieurs reprises lors de nos comités de DPI. Je dois dire que vous avez vraiment une compréhension approfondie de la gouvernance au sein du gouvernement. Je suis en fait assez impressionnée simplement parce que c'est... Oui, je n'aurais pas pu mieux dire en ce qui a trait aux commentaires dont vous nous avez tous les deux fait part sur cette question, ou je devrais préciser que c'est une question très pointue. Et moi-même, ayant travaillé à EDSC, quand ça s'appelait encore Industrie Canada, Passeport Canada, et à un moment donné, j'étais aussi au Conseil du Trésor et maintenant à Agriculture. Je suis tout à fait d'accord pour dire que, quel que soit l'endroit où vous travaillez, les investissements que nous faisons sont extrêmement importants, car nous travaillons effectivement avec le numérique et les données, ce qui m'amène à la question suivante.

Je suis maintenant curieuse de voir quels commentaires pertinents vous aurez à faire sur ce sujet, qui est, les TI (technologies de l'information) et l'interdépendance des données et de la numérisation. Quelle infrastructure de sécurité des TI le gouvernement du Canada a-t-il mise en place pour gérer, stocker et consulter les quantités énormes de données qu'il recueille et qui sont créées par l'augmentation du nombre de processus numériques? Voici quelques exemples : l'infonuagique, la fiabilité des systèmes, la protection contre les cybermenaces, la protection des renseignements personnels, etc. Alors, peut-être, Catherine, je vais d'abord vous laisser répondre, si cela vous va.

**Catherine Luelo** : J'allais choisir d'appeler un ami pour que Stephen réponde en premier, mais je crois que vous ne me laissez pas le choix. Bien, alors je suis heureuse de formuler quelques observations. Nous avons une grande responsabilité en tant qu'organisation qui recueille d'énormes quantités de données, soit de les protéger, de les sécuriser et de les traiter comme nous voudrions que les données de nos parents soient traitées, car ce sont leurs données. Nous sommes tous des Canadiens dans nos systèmes. Nous disposons également de données opérationnelles, dans le domaine de la défense par exemple, dont nous voulons nous assurer qu'elles sont en sécurité, ou dans le domaine des politiques de développement des entreprises au sein du gouvernement.

Ainsi, nous cherchons à nous assurer, du point de vue des données, que nous les considérons toujours sous l'angle de... j'utilise les mots *sûr*, *sécurisé* et *fiable*. L'infrastructure doit être sécurisée de façon sûre et conforme à toutes les responsabilités en matière de protection des renseignements personnels que nous avons en tant que gouvernement, mais elle doit également être fiable. Et vous avez un peu parlé de l'infonuagique. Nous n'en sommes qu'au début de notre cheminement vers l'infonuagique, moins de 5 % de nos renseignements sont dans le nuage – notre empreinte est très, très petite. Nous aspirons à ce que les résultats soient très différents. Disons 40, 50 %. Nous n'abandonnerons jamais complètement les centres de données, et probablement pas au cours de mon mandat. Maintenant, vous pouvez décider si c'est un mandat de six mois ou un mandat de plusieurs années. Mais ce que je veux souligner est que les centres de données seront toujours là dans l'avenir. C'est ce que l'on constate même dans les banques, où l'on s'est lancé à fond dans l'infonuagique et où l'on revient à des installations sur place pour certains types de programmes utilitaires.

Je pense que l'autre aspect est que, au fur et à mesure que nous entrons dans cet environnement hybride, où il y a de l'infonuagique, des logiciels-services, des centres de données, la circulation des données dans cet écosystème est quelque chose dont nous devons tenir compte. Et j'aimerais revenir, Vidya, à la très bonne première question que vous avez posée au sujet de la gouvernance. L'adoption de pratiques de gouvernance qui décrivent ce à quoi cela doit ressembler, et cela comprend la gouvernance encadrant ce en quoi consistent les pratiques exemplaires, mais aussi concernant les obligations en matière de sécurité qui s'y rattachent. Quelles sont les répercussions sur la protection des renseignements personnels? Et donc, toutes ces choses me viennent à l'esprit lorsque je commence à réfléchir au fait que le volume de données ne va pas diminuer, il augmente. La façon dont nous définissons la voie à suivre, à mesure que nous passons à l'infonuagique, pour établir les paramètres correctement afin de ne pas être inondés de données dématérialisées est un aspect très, très important. Le dernier commentaire que je ferais à ce sujet avant de passer la parole à Stephen, et j'ajouterai peut-être autre chose après son intervention, c'est que, d'après mon expérience, à la fois chez Enbridge et chez Air Canada, lorsque vous commencez à mettre en place l'infonuagique, et en raison du caractère facultatif qui vous permet de mettre en place des environnements, d'y intégrer les données et de

procéder à des essais, vous courez le risque de ne pas avoir la discipline d'arrêter l'exercice et nettoyer le tout.

Et donc, la discipline en ce qui concerne, d'abord, ce que nous recueillons – et ce n'est pas parce que nous pouvons le faire que nous devrions le faire – et la mise en place de protocoles concernant l'élimination et la conservation des données sont des éléments très, très importants. C'est important du point de vue des risques, parce que si elles sont là – de façon sûre, sécurisée et fiable – vous devez en assumer la responsabilité, mais c'est aussi coûteux, et donc, il faut l'envisager dans ces deux optiques.

Nous sommes dans un contexte très différent au sein du gouvernement. Les moteurs sont différents dans le secteur privé. Nos vieilles équipes commerciales diront : « Nous allons conserver ces données parce que dans 25 ans, nous voudrions peut-être utiliser un algorithme pour les traiter dans le but de savoir comment positionner un produit sur le marché. » Ce n'est pas la bonne réponse. Je pense donc qu'il faut réfléchir à la façon dont nous envisageons les questions relatives aux données que nous recueillons, à l'endroit où nous les stockons, au moment où nous les éliminons et, surtout, à la façon d'assurer la transparence à ce sujet pour que les Canadiens en soient informés. Je pense que c'est ce qui sera au cœur de notre stratégie numérique, et les données et le numérique vont de pair. Stephen, n'hésite pas à intervenir.

**Stephen Burt :** Oui. Non, c'est une excellente question. Je trouve vraiment intéressant que la question ait été formulée sous l'angle de la sécurité. Cela allait plus loin que l'aspect sécurité, alors que nous commençons à renforcer certaines des capacités relatives aux données. Mais je pense que le... J'aime le dernier point sur les données en tant que responsabilité. Nous parlons beaucoup de l'atout stratégique que représentent les données et nous avons du mal à les traiter concrètement comme une ressource, de la manière dont nous traiterions des biens plus tangibles auxquels nous sommes plus habitués. Il y a donc beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Mais les données en tant que responsabilité sont une chose réelle, non ?

Je vous donne un exemple qui a été porté à mon attention récemment. Si l'on regarde ce qui se passe chez nos cousins du sud, au sud de notre pays, où les litiges sont plus fréquents que chez nous, les données ouvertes sont devenues un véritable casse-tête pour le secteur public aux États-Unis, parce qu'elles créent de nouvelles possibilités d'engager sa responsabilité, en particulier au niveau municipal, où la façon dont les données ou les renseignements sont recueillis et publiés fait sourciller les gens et fait en sorte qu'ils envisagent des poursuites. Nous devons donc réfléchir à ce que nous recueillons et à la façon dont nous le stockons. Nous devons penser que nous nous débarrasserons de toutes ces choses, Catherine, comme vous l'avez dit, je suis tout à fait d'accord.

Je crois que le principal enjeu, alors que nous commençons à générer des capacités numériques qui recueillent et transmettent des quantités de données

auxquelles nous ne sommes pas habitués, est que nous devons simplifier l'environnement des systèmes, n'est-ce pas? Les 8 000 applications dont Catherine a parlé tout à l'heure, c'est, étant donné que la grande majorité des pratiques en matière de sécurité qui sont en place au gouvernement sont poussées vers le périmètre des systèmes, c'est une tâche impossible, n'est-ce pas? Vous ne pouvez pas, il y a tellement de vecteurs d'attaque, cybernétiques ou autres, envers un aussi grand nombre de systèmes. Nous devons vraiment en arriver, du point de vue de la sécurité, de la confiance et de la protection des renseignements personnels, à sécuriser la couche de données et à comprendre où vont ces données, dans quels systèmes elles sont stockées et quelles sont les mesures de protection qui les visent.

Il y a aussi un cycle de vie, n'est-ce pas? Prenons l'exemple de l'identité numérique. Il y aura des questions concernant, une fois qu'une identité numérique a été créée, quand devrions-nous éliminer les données selon la fin de vie à EDSC [inaudible à 00:28:01]. Il y a tout un tas de choses auxquelles il faudra réfléchir dans ce domaine. Je pense que le fait que nous commençons tout juste à adopter l'infonuagique nous sera en fait très utile, parce que nous allons pouvoir faire avancer ces dossiers, passer à l'infonuagique et créer des formats infonuagiques « natifs » de sorte que nous soyons conscients de ces choses, alors que nous éliminons progressivement certaines de nos 8 000 applications.

Mais je tiens à ce que nous montrions aux Canadiens quelle est la valeur de la proposition alors que nous commençons à développer des capacités grâce auxquelles nous gérerons les données que nous voulons qu'ils nous confient. Ils doivent comprendre ce qu'ils en retirent et ils doivent avoir le sentiment d'avoir un certain contrôle. Et je pense que cela va être un défi intéressant considérant le climat de confiance actuel à l'égard du gouvernement fédéral. Donc, je vais m'en tenir à ça. Je pense qu'il y a beaucoup de choses à dire là-dessus.

**Catherine Luelo :** Oui, Stephen, tu as soulevé un point important. Je lis les questions géniales dans la discussion en ligne en ce moment et je veux juste rebondir là-dessus. J'ai déjà fait une remarque sur le gouvernement ouvert. Il y a une corrélation entre les données, le libre accès, le gouvernement ouvert et l'accès à l'information. Et je pense qu'il y a un enjeu important concernant le gouvernement ouvert et ce que nous faisons dans un environnement en libre accès par rapport à la classification, la sécurité, une partie de la déclassification, lorsque les choses entrent dans les bibliothèques et les archives. Et nous avons passé pas mal de temps avec Leslie et son équipe à discuter de ce cycle de vie des données, appelons-le ainsi. Le problème énoncé est vraiment intéressant à cet égard.

Dernier point, l'identité numérique. Nous devons le faire, ce n'est pas facultatif. Donc, s'il y a une chose que je souhaite que les gens retiennent de la conversation d'aujourd'hui, c'est que nous devons faire quelque chose pour nous assurer qu'il soit impossible pour les Canadiens de se tromper de porte. La façon dont les Canadiens accèdent aux services varie énormément. Cela ne veut pas dire que c'est une

mauvaise chose, mais simplement que nous sommes un seul gouvernement et que nous devrions offrir la possibilité de créer une identité numérique dans une économie numérique. Et cela ne concerne pas seulement l'accès au gouvernement, mais aussi l'accès aux services dans l'ensemble du Canada.

De nombreux travaux sont en cours en ce moment, en collaboration avec nos collègues provinciaux et territoriaux, qui sont très avancés dans ce domaine à certains endroits. Pour moi, il s'agit de prendre les meilleurs éléments et de faire en sorte que tout le monde aille plus vite. Il ne s'agit pas que chacun crée son propre système, mais il s'agit de revenir à la conversation sur la vision de l'organisation, Vidya, que nous avons eue un peu plus tôt dans notre discussion. Mais je suis très encouragée de voir toutes les questions très intelligentes qui sont posées dans la discussion en ligne. Nous devrions demander à tout le monde... Dommage qu'on ne puisse pas faire ça en direct. D'excellents points de vue sont présentés. Donc, merci à ceux d'entre vous qui nous posent leurs questions.

**Vidya Shankarnarayan** : Merci Catherine et Stephen. Alors, oui, j'attends avec impatience que l'on puisse répondre aux questions qui nous parviennent par l'intermédiaire de la séance de clavardage. Mais avant cela, j'ai bien sûr une question rapide, qui est, je pense que c'est, je veux dire que je la pose surtout d'un point de vue égoïste, parce qu'elle porte sur les partenariats et la collaboration. Et Catherine, lorsque vous parliez, ce qui a vraiment attiré mon attention, c'est le nombre de similitudes que nous avons pu constater lorsque vous avez parlé d'Enbridge et d'Air Canada, et maintenant en tant que DPI du Canada. Je veux dire, vous parliez des défis qui existent, du retard technologique actuel et des partenariats nécessaires, que ce soit dans le secteur privé, dans le secteur bancaire, au gouvernement, ces défis existent partout.

Et Stephen, lorsque vous nous avez parlé de ce sur quoi il faut réellement travailler, on retient qu'il s'agit de l'infonuagique et de la façon dont nous pouvons commencer à rationaliser les systèmes. Je pense que la prochaine question sera intéressante parce que, bien égoïstement, j'attends avec impatience d'établir des partenariats avec les provinces en ce qui concerne les données sur l'environnement et les changements climatiques relativement aux émissions de gaz à effet de serre, etc. La question est donc la suivante : la pandémie a mis en évidence la nécessité de disposer de données. Comment les différents ordres de gouvernement, fédéral, provincial, territorial et municipal, peuvent-ils s'associer et collaborer pour élaborer un écosystème de données interopérables et connectées, dans lequel les données recueillies par toute entité gouvernementale sont accessibles et peuvent être partagées au besoin? Est-ce déjà le cas? Quels sont les défis, les avantages, les réussites et les exigences nécessaires pour y parvenir?

**Catherine Luelo** : Oui, c'est une vaste question. Donc, on parle soit d'identité numérique, soit de licorne. Je ne sais pas vraiment quelle référence est la plus appropriée. On décrit un problème de taille. Et comme je l'ai dit, l'idée numérique, je pense, en fait partie, mais Stephen, j'aimerais te laisser répondre, pour lancer le bal, et

ensuite je pourrais peut-être conclure. Puis nous pourrions poursuivre avec les questions du clavardage.

**Stephen Burt :** Oui. Alors, je pense... Merci, Catherine, de me pousser devant le bus. Il y a quelques éléments qui sont accessibles et partagés selon les besoins. Et je pense que l'infonuagique fait évidemment partie de la solution, n'est-ce pas? Nous devons aller dans cette direction et nous avons un gros, au sein de la défense, où nous avons mené à bien un certain nombre de gros dossiers récemment, le prochain gros morceau est la disponibilité des données, l'accès aux données. Et c'est, je veux dire, la défense est une vaste organisation, c'est un microcosme regroupant certains des défis auxquels est confronté le gouvernement du Canada dans ce domaine. Mais cette tendance à conserver nos données, parce que l'information est synonyme de pouvoir, et à vouloir avoir accès à celles d'autres personnes, mais à ne pas nécessairement vouloir partager les nôtres.

Il y a des aspects culturels à cela, mais il y a aussi un aspect technologique, à savoir où résident les données : sont-elles conservées de manière à pouvoir les rendre accessibles en cas de besoin? Mais l'autre élément, et je pense que c'est probablement l'élément le plus important en matière de disponibilité des données et d'accès aux données, en toute franchise, au niveau gouvernemental, est l'aspect stratégique. Et être capable de prendre la question en main en collaborant avec nos partenaires de surveillance comme le Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP), de s'attaquer à la législation qui doit être mise à jour en ce qui concerne la façon dont nous stockons réellement les données, les fins auxquelles elles sont utilisées pour répondre aux objectifs pour lesquels elles ont été recueillies et l'interprétation étroite que nous en faisons, dans certains cas.

Nous devons faire en sorte que le gouvernement fédéral s'écarte de ses méthodes habituelles sur certaines de ces questions, mais qu'il le fasse d'une manière qui continue à favoriser la confiance. Et c'est, honnêtement... comparativement à la dernière question où nous avons parlé de la sécurité, je viens du milieu de la sécurité, je me préoccupe beaucoup de la sécurité, j'ai des opinions très tranchées sur ce que nous faisons d'utile dans le domaine de sécurité par rapport aux activités qui sont théâtrales et n'apportent aucune valeur réelle, mais c'est la protection des renseignements personnels qui m'empêche de dormir la nuit. Comment trouver un cadre qui permet aux citoyens d'être convaincus que leurs données sont traitées de la façon la plus judicieuse possible, qu'ils peuvent contrôler ce que nous en faisons et avoir leur mot à dire? Mais aussi en les utilisant de manière à ce qu'elles soient accessibles, exactement comme vous l'avez dit, partagées selon les besoins, notamment au sein du gouvernement et de la famille fédérale, mais aussi avec d'autres ordres de gouvernement.

Je pense qu'il y aura beaucoup de conversations difficiles à avoir. Je sais que Catherine a déjà amorcé certaines d'entre elles avec des collègues d'autres organisations, où ils avaient parfois délibérément érigé des barrières à cet égard. Mais j'ai l'impression que dans une certaine mesure, le cadre de protection des

renseignements personnels est destiné à renforcer la confiance envers le gouvernement en nous empêchant de faire ce que nous devons faire dans certains cas, ce qui est un peu illogique, mais c'est un peu ce à quoi ressemble la situation parfois. Nous devons aller au-delà de tout ça et faire en sorte que nos activités soient plus transparentes et plus dignes de confiance, parce qu'elles apportent de la valeur. Et je pense que nous avons du travail à faire dans ce domaine. Catherine, je vais peut-être te laisser continuer à ce sujet. Et j'interviendrai peut-être à nouveau plus tard si d'autres idées me viennent en tête.

**Catherine Luelo** : D'accord, parfait. Une ou deux choses. Donc, pour moi, c'est une question de volonté, de technologie, de normes et de politiques, etc. Je vais peut-être commencer par le CPVP. J'ai eu un certain nombre de discussions avec le commissaire depuis que j'ai commencé et je trouve ces conversations vraiment encourageantes en ce qui concerne la volonté d'avoir un dialogue ouvert sur le fait que les données horizontales sont nécessaires. Il s'agit donc de savoir comment y parvenir de manière productive, réfléchie, sûre, sécurisée et fiable. Ainsi, pour répondre au point qu'a fait valoir Stephen, les discussions que j'ai eues avec les provinces et les territoires ont été, encore une fois, très encourageantes.

La Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et d'autres administrations progressent réellement dans le domaine de l'identité numérique. En tant que base pour le partage des données au sein d'un cadre de confiance, ce sera, je pense, une première étape utile. Et je pense que ce que nous avons connu en tant que pays en ce qui concerne les preuves de vaccination, alors que nous envisageons de les utiliser comme preuves fédérales permettant de voyager, met en lumière le fait que nous pouvons faire les choses différemment. Le problème a été réglé, mais nous avons l'occasion de faire autrement. Le travail sur le plan technologique ne me fait pas peur dans ce domaine. Donc, je ne vais pas m'attarder sur cette question, parce que je pense qu'avec les brillants spécialistes des technologies, nous allons trouver comment faire.

Pour rebondir sur le point soulevé par Stephen, les normes, les politiques, les lois, je constate souvent, dans le cadre de mes nouvelles fonctions, que c'est souvent rejeté en tant que concept, alors que ce n'est pas toujours le cas, c'est la façon dont nous faisons les choses qui est un obstacle. Et quand on examine vraiment la politique, souvent, il y a plus grande marge de manœuvre que ce que l'on pense. Cela ne veut pas dire qu'il faut déroger aux politiques, mais plutôt qu'il faut avoir des discussions intelligentes et approfondies sur la façon dont les politiques peuvent nous appuyer et sur les domaines où des changements doivent vraiment être apportés aux politiques. Et nous devons envisager d'effectuer des modifications législatives. Nous savons qu'il s'agira d'éléments à plus long terme, et qu'en fin de compte, nous devons probablement les examiner.

Peut-être un dernier commentaire, je trouve que c'est un domaine très encombré. Toutes sortes de gens de l'industrie s'y retrouvent. Que ce soit des entreprises technologiques ou des banques qui mènent des activités dans ce domaine.

Si l'on prend l'exemple des soins de santé, il y a tout un tas de gens qui essaient de voir comment favoriser plus efficacement le recours aux données dans le domaine des services de santé. On y réfléchit, que ce soit au conseil stratégique des DPI, que je copréside, au conseil des normes, au CCIAN (Conseil d'identification et d'authentification numériques du Canada). Nous devons établir clairement qui fait quoi et pour qui, parce que c'est très confus et que cela ne contribue pas à faire avancer la mission générale, ce que toutes ces organisations, je pense, ont bien l'intention de faire. Mais tant que nous n'adoptons pas une approche un peu plus coordonnée concernant les responsabilités de chacun et la façon dont nous allons travailler ensemble, je pense que nous allons continuer à tourner en rond et ce ne sera pas productif.

Pour ce qui est des normes et des politiques, je suis d'accord avec toi, Stephen, il faudra probablement mener des activités à plus grande échelle, mais je veux m'assurer d'utiliser toute la marge de manœuvre que nous confère l'ensemble des politiques existantes, parce qu'il y a beaucoup de choses que nous pensons ne pas pouvoir faire. C'est comme ça que nous avons toujours fait, et il m'est arrivé de révérier, parfois, auprès de mes équipes en leur demandant : « Montrez-moi où c'est écrit dans la politique. » Ce n'est écrit nulle part. C'est la façon dont on fait les choses.

**Stephen Burt :** Oui. Et c'est en fait très utile parce que tu as soulevé exactement ce que je cherchais à dire, ce à quoi j'ai pensé. L'enjeu ne concerne pas tant les politiques. Je crois que les politiques nous offrent une grande souplesse. Je pense que certaines choses doivent être faites sur le plan législatif, mais le véritable enjeu est la surveillance, n'est-ce pas? C'est le premier scandale, la première histoire révélée qui fait dire aux gens : « Oups, c'était peut-être une erreur. » Et puis, le côté pratique, les pratiques découlant des politiques avec un petit « p » qui apparaissent alors pour éviter que cela ne se reproduise, n'est-ce pas? Ce resserrement des contrôles par les organismes de surveillance quand les administrateurs généraux et d'autres personnes disent : « Eh bien, assurons-nous que cela ne se reproduise pas. »

Ce sera, ce sont les tests que nous devons réussir et nous devons répondre en disant : « Écoutez, cela n'aurait pas dû se produire. Nous allons nous occuper des individus et des processus concernés, mais nous n'allons pas le faire en resserrant l'étai d'une manière qui bloque l'ensemble du système. » Et c'est là que, en tant que gouvernement, nous avons, je pense, créé cet encombrement dont parle Catherine, c'est-à-dire un ensemble de pratiques quelque peu informelles pour éviter la prochaine erreur. Et nous devons être un peu plus fermes, je pense, en ce qui concerne notre capacité à accepter le risque et à accepter que, parfois, ces risques se concrétisent. Il faut agir en adulte à ce sujet.

**Vidya Shankarnarayan :** Merci à vous deux. Waouh. Je veux dire, il y a tellement de choses que je pourrais dire, mais c'est votre chance de répondre à un certain nombre de questions de nos participants et du public. Et je veux, parce que nous avons été, la conversation sur l'identité numérique, bien sûr, je pourrais continuer à vous écouter pendant des heures. Mais l'un des participants a posé une question intéressante, qui, je

pense, réoriente légèrement notre conversation, mais toujours de la même, je dirais, de la même façon : comment le gouvernement du Canada travaille-t-il avec les communautés marginalisées pour atténuer les biais dans les données et améliorer l'accessibilité, y compris avec la visualisation des données? Qui veut se lancer?

**Catherine Luelo** : Vous savez quoi?

**Vidya Shankarnarayan** : Catherine.

**Catherine Luelo** : C'est tellement drôle, j'allais dire, je sais exactement à quelle question je veux répondre et c'était celle-là. Je suis vraiment très heureuse que tu aies choisi cette question, car tout le concept de biais est certainement une priorité pour nous tous en ce moment, ainsi que l'accessibilité. Et je crois qu'il y a deux côtés à cette médaille. Les données et les connaissances que nous pouvons en tirer offrent de grandes possibilités pour améliorer les politiques, les programmes et les services, et toutes les choses pour lesquelles nous utilisons les données.

Le revers de la médaille, c'est que si elles ne sont pas utilisées de manière responsable, judicieuse ou adaptative, et de manière inclusive, cela peut nous entraîner dans une voie qui aura pour effet de créer des biais et de défavoriser encore davantage les communautés mal servies et marginalisées. De mon point de vue, l'intelligence artificielle (IA) est un domaine vraiment intéressant où l'on peut se concentrer sur ce sujet. Parce que l'IA explicable et toute l'idée de la manière d'enseigner, d'éduquer et de faire progresser le travail dans le domaine de l'IA sont des priorités pour moi. Et nous avons, certainement, nous avons des instruments de politique. Nous avons une directive sur l'IA, il y a des choses dans notre ensemble de politiques qui nous indiquent cela. Mais pour moi, ce qu'il faut véritablement dans ce domaine, c'est consulter un vaste éventail d'intervenants de façon régulière.

Il faut constamment se demander si l'on est... Les préjugés sont un problème complexe parce que parfois, et probablement, ils sont inconscients, on ne sait même pas qu'on a ces préjugés. Et si l'on pense aux biais induits par le codage, si le codage est effectué par quelqu'un qui a une certaine apparence, une certaine éducation et une certaine façon de voir le monde, cela exclut-il les autres? Et nous l'avons vu, les logiciels de reconnaissance faciale, etc. Donc, selon moi, il faut s'assurer d'être constamment curieux. Et je pense à, je vais utiliser une analogie ridicule qui pourrait ne pas être traduite, alors pardonnez-moi. Mais lorsque je me trouve dans une situation où nous avons un problème qui touche à la cybernétique, je suppose que tout est infecté et mauvais jusqu'à ce que quelqu'un puisse prouver que ce n'est pas le cas.

Quand je pense aux données, je pense de la même manière, c'est-à-dire que nous devons supposer que la façon dont nous analysons les données est, dans une certaine mesure, affectée par des biais. Parce que nous sommes des humains et que c'est nous qui faisons l'analyse, et que cette ouverture et cette curiosité, ainsi que la capacité d'examiner ces données sous différents angles, sont importantes. Je pense, et c'est peut-être une opinion controversée, mais je pense que nous courons, nous avons

l'occasion, si l'on regarde l'aspect positif, de nous attaquer aux préjugés grâce à la façon dont nous pouvons objectivement travailler avec les données d'une manière différente de celle qu'utiliseraient des humains, dans certains cas, s'ils faisaient la même chose.

J'espère qu'un jour, il ne sera même plus nécessaire de discuter de ces deux choses, mais, en réalité, nous n'en sommes pas là pour le moment. Stephen, je te laisse la parole, si tu veux ajouter des commentaires. Je trouve que c'est une conversation fascinante, car avec de grands pouvoirs viennent de grandes responsabilités. En tant que gardiens des données, nous avons de grands pouvoirs et nous ne devrions jamais sous-estimer la responsabilité que nous avons dans ce domaine d'être parfaitement au fait de ce risque permanent. Je pense que nous n'arriverons jamais à résoudre ce problème.

**Stephen Burt :** Oui. Alors, peut-être deux commentaires très brefs, parce que je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que Catherine a déjà dit. Je pense que lorsque nous réfléchissons aux capacités numériques, le numérique n'est qu'une autre façon de conceptualiser les résultats de votre organisation, en utilisant les données et la technologie. Nous devons être très clairs quant au fait que, pour certains groupes défavorisés, privés de leurs droits, une réponse fondée sur la haute technologie n'est peut-être pas la bonne solution, n'est-ce pas? Nous pouvons utiliser d'autres moyens. Nous devons continuer à utiliser les technologies simples pour certaines choses et elles peuvent être numériques aussi, non? L'idée est de servir les gens, de les rejoindre là où ils sont et de les servir de la meilleure façon possible, de la façon la plus adaptée à leurs besoins.

L'autre élément que j'aimerais ajouter est simplement que, dans le domaine des données, et particulièrement les techniques d'analyse avancée, l'IA et ce genre de choses, le biais est l'élément sur lequel l'ensemble, ce que ces choses font, c'est perpétuer un certain biais afin d'être prédictives ou afin de dire : « Eh bien, dans ces situations, les neuf situations où ceci s'est produit, le résultat était le suivant, donc le résultat sera probablement encore celui-là. » Donc, vous renforcez ce biais. C'est ce que fait un système d'IA. L'algorithme prédit de manière biaisée ce qui devrait se passer compte tenu des facteurs que l'on établit. Il faut donc pouvoir l'expliquer, car il faut s'assurer qu'il s'agit de biais appropriés pour produire le résultat que l'on recherche et qu'il n'aggrave pas les choses lorsqu'il est appliqué.

**Vidya Shankarnarayan :** Waouh. Merci. Maintenant, les questions affluent. Donc, je pense que nous aurons le temps pour peut-être deux autres questions. Je vais donc passer à celle-ci. Je suis un peu égoïste, car l'identité numérique est un sujet qui me passionne. La question qui a attiré mon attention est la suivante : comment pouvons-nous espérer que les Canadiens aient confiance en l'identité numérique créée par le gouvernement du Canada, ou n'importe quel ordre de gouvernement en fait, sans être ouverts et transparents quant aux données que nous recueillerions et partagerions à leur sujet ou quant à la manière dont sont élaborées les politiques qui les affecteront?

**Catherine Luelo** : Stephen, tu veux y répondre en premier? J'ai de nombreuses opinions sur ce sujet, mais peut-être que tu voudrais y aller en premier.

**Stephen Burt** : Très simplement-

**Catherine Luelo** : C'est comme si l'on refaisait ton entretien d'embauche, n'est-ce pas? C'est très drôle, on le fait devant mille personnes. Bon, dis-moi ce que tu penses.

**Stephen Burt** : Si je me souviens bien, lors de notre première conversation, j'ai passé beaucoup de temps à te raconter toutes les erreurs que j'ai faites, je vais donc essayer d'éviter de refaire cela pour l'auditoire. Écoutez, je pense que la réponse simple à cette question est que nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les Canadiens nous fassent confiance ou fassent confiance à n'importe quel autre ordre de gouvernement, à moins que nous puissions expliquer précisément ces choses. Nous devons leur démontrer les avantages qui en découlent. Quelle est la contrepartie du partage de leurs données? Nous devons leur donner le sentiment qu'ils ont... que ce sont leurs données, qu'ils en ont le contrôle et qu'ils peuvent avoir leur mot à dire sur ce que nous en faisons.

L'aspect intéressant de cette question est de savoir comment sont élaborées les politiques qui les affecteront. Je pense que nous sommes... Je m'inquiète du point où nous en sommes à l'ère de la désinformation, en ce qui concerne le niveau de confiance des gens à l'égard du travail d'élaboration des politiques. C'est une question plus vaste que celle des données en elles-mêmes. Je pense que nous allons devoir trouver un moyen de rétablir la confiance envers les institutions publiques, mais je pense que cela passe avant tout par la transparence. Et je pense que la réponse à cette question est que nous devons être très ouverts et transparents quant à la façon dont nous mettons en place ces capacités au fur et à mesure que nous les renforçons ou elles mourront prématurément. Nous ne serons pas en mesure de les concrétiser.

**Catherine Luelo** : Oui, Vidya. En fait, j'aurais répondu exactement la même chose. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les Canadiens, si nous ne sommes pas ouverts et transparents – je, peut-être que ce que j'ajouterais à ce sujet est que, et ce fut l'objet d'un certain nombre de conversations que j'ai eues, y compris avec le commissaire à la protection de la vie privée, c'est que nous devons commencer à penser à enseigner à nos enfants comment devenir des citoyens numériques de la même manière que nous leur enseignons les mathématiques et l'économie familiale ou la menuiserie. Je trahis probablement mon âge, parce que je ne sais même pas si ces cours existent encore, mais nous devons commencer à faire en sorte que cela devienne une compétence essentielle qui fait partie de l'éducation des citoyens.

Je pense au fait que, je suis la mère de deux enfants de 21 et 23 ans qui vivent leur vie en ligne. Ils publient ceci, ils écrivent cela sur Twitter, ils publient autre chose sur TikTok, et c'est pour toujours. Je pense qu'une partie de... que l'élément central de cette question est qu'il ne s'agit pas seulement d'être transparent. C'est un aspect très important, mais c'est la responsabilité supplémentaire, je crois, qu'a le gouvernement

d'aider les Canadiens à participer à l'économie numérique d'une manière qui fait en sorte qu'ils comprennent que leurs renseignements sont un bien au même titre que leur maison et qu'ils devraient faire attention à ce qu'ils font avec ces informations. L'une des choses que j'ai trouvées vraiment géniales, et c'était il y a quelques années et je ne sais pas s'il existe un programme équivalent au Canada.

Mais aux États-Unis, il y avait, vous vous souvenez des guides, des jeannettes, des scouts, où l'on obtenait de petits écussons? Ils avaient un programme sur la sûreté informatique où les enfants pouvaient gagner des écussons dans le cadre des programmes qui vous permettaient, vous vous méritiez un écusson si vous pouviez allumer un feu et vous pouviez, maintenant, je trahis carrément mon âge. Harfang des neiges, il y a de très nombreuses années, mais ce genre de renforcement des capacités est destiné à permettre aux gens de participer à une économie riche en données. Et il ne s'agit pas de la façon dont ils interagissent avec le gouvernement, nous vivons en ligne, surtout depuis les deux dernières années. Que cela fasse partie de ma description de poste ou non, c'est vraiment important pour moi, en tant que parent, que nous le fassions bien. Et j'espère qu'en tant que responsables des données au sein du gouvernement et de votre communauté, vous y accorderez également de l'importance.

**Vidya Shankarnarayan** : Merci, Catherine et Stephen. Nous arrivons donc au moment de clore cette conversation absolument formidable. Et je dois dire que pour moi, non seulement j'ai eu le privilège d'animer cette discussion, mais ce que je retiens de vos interventions, Catherine, c'est qu'il faut vraiment commencer à remettre en question le statu quo, alors que nous devons composer avec les multiples couches que nous avons ajoutées et qui causent en réalité beaucoup de confusion. Lorsque vous avez parlé des différentes, je veux dire, de certaines politiques, oui, bien sûr, nous avons des politiques, mais des politiques qui nous permettent réellement d'être innovateurs et de transformer les choses et non pas d'insister pour dire : « Comment pouvons-nous refuser de faire quelque chose? »

Et Stephen, dans vos nouvelles fonctions en tant que DPD du Canada, ainsi qu'au sein de l'équipe de Catherine, je dirais que nous avons vraiment de la chance que Catherine vous ait confié ce rôle, car étant donné votre expérience au sein du gouvernement du Canada, ainsi qu'au sein de la communauté des données, je pense que l'avenir s'annonce très prometteur pour faire avancer les données et le numérique.

Sur ce, je tiens à vous remercier encore une fois, Catherine et Stephen, d'avoir pris le temps de nous parler. Et maintenant, je voudrais terminer en redonnant la parole aux organisateurs et j'encourage vivement chacun d'entre vous à rester en ligne pour écouter les observations finales de la journée avant d'entamer votre séance de réseautage à cinq heures. Merci encore, bon après-midi tout le monde.

**Catherine Luelo** : Merci. Thank you.

**Stephen Burt** : Merci beaucoup, Vidya.

**[00:54:40 La discussion vidéo se termine par une transition vers le logo de l'EFPC et « [canada.ca/school-ecole](http://canada.ca/school-ecole) ».]**

**[00:54:48 Le logo du gouvernement du Canada apparaît et s'obscurcit peu à peu jusqu'au noir.]**